

La configuration actuelle de l'impérialisme à la lumière de la guerre contre l'Irak

La montée du militarisme américain, dont l'invasion de l'Irak est un moment, est étroitement liée à des caractéristiques géopolitiques et économiques de la phase actuelle du capitalisme. La manière dont les forces compulsives qui nourrissent le militarisme et les guerres se fraient une voie et finissent par s'imposer dans certaines configurations historiques et institutionnelles doit être analysée avec soin, sous peine de ressasser des généralités. On ne peut pas parler des « guerres en général » même à propos des guerres menées à l'époque de l'impérialisme analysée par Hobson et les marxistes de la II^e Internationale. Les guerres de conquête coloniale, qui ont consolidé les pays impérialistes, se passaient dans des conditions économiques et politiques, comportaient des objectifs qui différaient sur de nombreux points des deux Guerres mondiales du XX^e siècle, qui ont directement opposé ces mêmes puissances impérialistes. Affirmer que la guerre et le militarisme ont toujours été une arme de domination du capital est un point de départ nécessaire. Toutefois, cela ne mène pas très loin si on tire comme leçon (même préliminaire) de la guerre contre l'Irak qu'il n'y a pas grand-chose de nouveau sous le ciel impérialiste et que l'économie continue « comme avant » une fois la guerre terminée.

Trois facteurs absolument complémentaires me paraissent déterminants pour comprendre la situation actuelle. D'abord, la guerre contre l'Irak s'inscrit non seulement dans la continuité « historique » de la politique impérialiste des États-Unis, mais surtout dans sa réactivation à grande échelle, déjà plus qu'évidente au cours des années 1990. Cette réactivation, de même que l'imbrication plus étroite de l'économie et du militarisme ont été généralement sous-estimées par les marxistes travaillant dans le domaine de la critique de l'économie du capital. En second lieu, la régénération du système militaro-industriel, dont les liens avec le capital financier (investisseurs institutionnels, marchés financiers) se sont sérieusement renforcés dans la décennie passée, renforce l'inexorabilité de la guerre.

Le troisième facteur majeur résulte des contradictions auxquelles la mondialisation du capital a conduit. Celle-ci a enfoncé la plus grande partie de la planète dans la crise et mis en cause les conditions de survie d'une partie croissante de l'humanité.

Un cycle de la mondialisation du capital s'est clos en 2000. Les États-Unis ont été à leur tour confrontés à une récession dès la fin 2000 (bien avant les attentats du 11 septembre). Ils sont à l'évidence les principaux bénéficiaires de l'emprise croissante exercée à l'échelle mondiale par le capital financier. Cependant, dès lors que l'on considère l'économie mondiale « comme une puissante réalité interdépendante créée par la division du travail et par le marché mondial, qui à notre époque domine tous les marchés nationaux » 2, il est absurde de considérer que le capitalisme américain peut être durablement « hors-la-crise ». L'accumulation de contradictions, dont une forme contemporaine majeure se manifeste dans un parasitisme financier de grande ampleur, s'est exprimée au cœur de l'État rentier dominant. Ces trois facteurs se sont auto-renforcés et nécessitent un réexamen, qui ne peut être fait ici, de la relation de l'« économique » au politique (qui inclut le militaire) au sein du capitalisme comme mode de domination sociale.

Un terrorisme d'État et néanmoins une fuite en avant

La guerre contre l'Irak représente une fuite en avant de Bush et de son équipe. Leur comportement n'est certes pas fondé sur un terrorisme artisanal, mais sur un terrorisme d'État fondé sur une formidable puissance de forces destructrices. Le risque pour l'Administration ne se situe donc pas sur le plan des rapports de force militaires, mais tient aux conditions dans lesquelles cette guerre est engagée. L'Administration Bush déclenche des mécanismes qui vont non seulement être catastrophiques pour les exploités, mais qui risquent de se révéler dévastateurs sur le plan des relations géopolitiques et économiques internationales. Bush n'est pas Roosevelt, le mandat néocolonial qu'il va mettre en place n'est pas le Plan Marshall ; Bagdad n'est pas (encore ?) Dresde 3.

L'Administration Bush se lance dans la guerre contre l'Irak en ébranlant profondément le cadre institutionnel des relations économiques et politiques internationales. L'opposition massive des peuples à la guerre est évidemment un événement majeur, comme l'est également le contournement de l'ONU (voir plus bas). Mais l'ébranlement porte aussi sur la configuration des rapports économiques établie dans les années 1990. La domination du capital financier et les processus de mise en valeur du capital

productif ont poussé à un degré très élevé l'interdépendance entre les grands groupes multinationaux, et d'abord ceux de la zone transatlantique. Cette interdépendance combine la coopération pour faire produire toujours plus de valeur par les salariés, et la concurrence pour préserver les parts de marché, dans un contexte où l'accumulation du capital à l'échelle mondiale s'est faite à un rythme très ralenti dans les dernières décennies.

L'impasse à laquelle conduit la domination du capital rentier, et qui est désormais perceptible même aux États-Unis, renforce la recherche de solutions dans lesquelles la préservation des intérêts des élites politiques et des classes dominantes doit être directement assurée par la force. Le « clan Bush » a été sérieusement épuré des personnalités « modérées » qui entouraient Bush père. Ses appuis sont les groupes financiers, pétroliers et militaro-industriels. Il représente l'aile marchante des classes dominantes des États-Unis. En leur sein, certaines fractions « éclairées » peuvent être effrayées par l'intégrisme religieux et l'« unilatéralisme » de l'Administration, mais à cette étape, ces inquiétudes s'effacent devant l'inéluctabilité du choix. En dépit de la fuite en avant actuelle, la politique de celle-ci constitue la seule solution dont les classes dominantes des États-Unis disposent à l'étape actuelle (c'est vrai aussi pour la fraction organisée en Grande-Bretagne autour de la City, dans un degré d'interpénétration élevé avec les marchés financiers américains).

Imposer un « mandat » sur l'Irak, organiser la prédation de ses ressources pétrolières et défendre demain la domination du capital rentier par des interventions militaires encore plus puissantes en Amérique latine et ailleurs, marque un changement radical dans le type de domination sur les classes et les peuples, mais également dans les relations avec les autres pays impérialistes. Cette guerre et celles qui risquent de suivre dans la foulée n'annoncent pas un capitalisme dans lequel la « paix des marchés » régnerait. Elle introduit de profonds éléments perturbateurs, y compris dans les processus économiques qui se sont déroulés depuis une décennie. Le mode de domination sociale du capital qui résultera de l'occupation de l'Irak aura peu à voir avec les règles qui sont discutées au sein de l'OMC.

La guerre contre l'Irak est engagée à un moment où l'Administration Bush, confrontée à la récession et à un chômage qui ne

cesse de croître, a fait adopter un programme budgétaire dont même les milieux d'affaires doutent fort qu'il puisse substantiellement relancer la croissance. Ses traits dominants sont une augmentation des dépenses militaires et une réduction massive des impôts pour la minorité la plus riche et rentière de la population 4. De la manière dont sera conclue la guerre contre l'Irak et du prix du pétrole dépendront l'ampleur et la durée du « soulagement des marchés », le volume de capitaux qui afflueront du reste du monde en quête de sécurité retrouvée sur les places financières américaines et la confiance des ménages américains. Cependant, le stimulant dont pourrait bénéficier l'économie américaine risque d'être de courte durée. L'instabilité croissante des cycles de croissance et de récession qui a caractérisé l'économie mondiale au cours des années 1990 sera encore renforcée par les guerres et interventions militaires que mèneront les États-Unis, au nom de leur sécurité nationale qui, rappelons-le encore une fois, inclut la défense des systèmes globaux financiers, commerciaux, de transport et d'énergie.

Chirac et l'ONU

Un point faible du mouvement contre la guerre impérialiste de Bush, perceptible aussi dans les analyses faites par les spécialistes qui se situent dans une problématique « anticapitaliste », concerne la place qu'ils accordent aux gouvernements des autres pays capitalistes, notamment la France.

On assiste depuis quelques mois à un rassemblement consensuel explicite ou tacite 5 autour de la « position de la France » sur la question de l'Irak qui mérite réflexion. La position défendue par Chirac et de Villepin était que l'Irak devait être désarmé par des moyens pacifiques et sur mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. Il n'est pas besoin de reprendre les termes véhéments utilisés par les dirigeants soviétiques contre la SDN (une « caverne des brigands ») ou ceux employés pour de tout autres raisons par de Gaulle pour qualifier l'ONU (ce « machin ») pour s'interroger sur le bilan réel de l'ONU.

La résolution 1441 a été ainsi présentée comme un aboutissement (et un succès) de la diplomatie française. Elle se situait en fait dans la lignée de nombreuses résolutions dont l'ambiguïté sémantique a permis dans le passé des interprétations à

la carte par les pays concernés. Qui a trouvé à y redire dans le proche passé ? Qui se rappelle encore que la précédente guerre contre l'Irak (pas la première, puisque les agressions coloniales n'ont pas manqué au cours du XXe siècle contre ce pays) était menée par G. Bush père sans autorisation explicite des Nations unies ? Plus récemment, la guerre menée en Serbie par l'OTAN n'avait pas la moindre couverture juridique, pas plus que n'en avaient les bombardements incessants sur l'Irak depuis 1998. Et on passera sur le bombardement du réacteur nucléaire Osirak en 1981, le bombardement américain sur la Libye en 1986, contre le Soudan et l'Afghanistan (par le « multilatéraliste » Clinton). On passera également sur le « deux poids, deux mesures » observé par un chercheur et militant américain, S. Zunes, qui a recensé, sans souci d'exhaustivité, 91 violations de résolutions votées par le Conseil de sécurité. Les deux alliés stratégiques des États-Unis, Israël et la Turquie, viennent largement en tête (56 violations sur les 91 comptabilisées). Je partage sur ce thème le point de vue de M. Chemillier-Gendreau lorsqu'elle écrit « le système [fondé sur le droit de veto des membres permanents, C.S.] est arrivé à produire lui-même les violations des droits de l'homme » 6.

L'essentiel de la politique de la France a été consacré à tenter de sauver la légitimité du Conseil de sécurité de l'ONU, et de façon plus précise, le droit de veto qu'y détiennent les cinq membres permanents depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le fait nouveau est que, malgré les tentatives faites par tous les pays dominants, il n'a pas été possible d'obtenir une seconde résolution de l'ONU. Les clivages intervenus au Conseil de sécurité révèlent sans aucun doute de profondes divergences. Chirac n'a pas adopté une position différente des États-Unis par amour pour la démocratie et les droits de l'homme. Il se jouait à l'ONU une partie décisive. Elle concernait l'adéquation entre cette institution, son mode de fonctionnement hérité des rapports de force construits après la Seconde Guerre mondiale et la réalité des nouveaux rapports de force géopolitiques et économiques qui se sont formés au cours de la décennie 1990. Deux « logiques » se sont affrontées : d'une part, la liberté que se donnent les États-Unis de s'affranchir de nombreux traités et règles de droit international, à commencer par ceux concernant la « sécurité internationale », d'autre part la défense de leur statut privilégié au Conseil de sécurité par la France et

la Russie, et ainsi la préservation des formes de domination politique incarnées dans le droit de veto des membres permanents.

Le gouvernement français, engagé dans de périlleuses interventions militaires et diplomatiques pour sauver les positions de la France et de ses groupes financiers en Afrique, n'est jamais sorti de ce cadre onusien... et de la réaffirmation que la France est un allié fidèle des États-Unis. L'autorisation de survol donnée aux bombardiers américains chargés d'armes de destruction massive « parce que c'est une tradition entre pays membres de l'OTAN » (Chirac) n'est qu'un signe parmi d'autres des limites que Chirac se refuse à franchir. Depuis le début de cette guerre, la diplomatie française agit sur un axe : l'après-guerre et le rôle que doit y jouer l'ONU 7. Il ne s'agit pas seulement de la tentative, un peu dérisoire, de transformer l'ONU en organisation humanitaire (« faire la vaisselle des Américains »). Il s'agit plus profondément d'instituer, sous l'égide de la « communauté internationale », un retour au mandat proposé au temps de la SDN. C'est le seul cadre dans lequel le gouvernement français pourrait espérer jouer un rôle. Le compromis à trouver porte sur les équilibres de pouvoir entre les États-Unis et les autres pays, la place de l'ONU et de l'OTAN dans la gestion du mandat.

Réalité et limites des rivalités inter-impérialistes

Les rivalités inter-impérialistes n'ont pas disparu dans les décennies d'après-guerre au profit de la création d'un « super-impérialisme ». Elles ne sont pas non plus dissoutes dans la mondialisation du capital qui aurait donné naissance à une domination des grands groupes financiers multinationaux qui auraient, par leur comportement, mis fin aux frontières et aux États 8. La paix entre les pays impérialistes a enfin régné après la barbarie des guerres inter-impérialistes du XXe siècle, en raison de l'extraordinaire suprématie militaire, mais aussi de l'importance des États-Unis pour les classes dirigeantes « occidentales » (qui incluent ici le Japon, l'Australie, etc.). Cependant, personne ne peut croire que demain les États-Unis attendront passivement une montée en puissance du capitalisme chinois impulsée par les dirigeants du PC chinois qui les menacerait.

Les désaccords entre la France et l'Allemagne et les États-Unis reposent pour une part importante sur les rivalités économiques.

Pas seulement pour l'accès au pétrole irakien (Elf possède 25 % des droits de développement du pétrole de ce pays), mais plus généralement sur les règles du jeu de la concurrence internationale. La concurrence entre les pays capitalistes n'a jamais été un terrain de jeu nivelé sur lequel les joueurs respectent les règles et les arbitres. Ou plutôt, ce n'est que lorsque le partage du monde est équitable (pour les classes dominantes) ou convient aux « joueurs », c'est-à-dire lorsque l'accumulation est relativement stable qu'un calme provisoire règne.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La prédation organisée par le déploiement du capital financier n'a pas suffi à l'économie américaine pour échapper à la crise. Les classes dominantes de l'Europe cherchent à s'organiser face à la voracité du capital américain adossé à la puissance militaire. Cette résistance concerne à la fois la concurrence directe sur les marchés américains et européens, qui ensemble représentent le cœur de la mondialisation du capital (entre 60 et 80 % des échanges commerciaux, des Investissements des groupes multinationaux, des places financières, etc.), mais également aux prétentions du capital américain, adossé à la puissance militaire, de marginaliser ces concurrents par les moyens « déloyaux » de la guerre effective, de la pression militaro-diplomatique sur les pays (par exemple la tragi-comédie du prêt au gouvernement turc en contrepartie de son acceptation que les troupes et les avions américains passent par leur territoire).

Le problème se joue, une fois de plus, en Europe. Les classes dominantes des deux pays majeurs (les classes dominantes de la Grande-Bretagne, quoiqu'elles-mêmes traversées par des clivages sur la question des relations avec les États-Unis, occupent une place et ont un comportement différents) souffrent plus que jamais de l'absence d'un État européen, dont la matérialisation véritable ne serait pas la monnaie unique, mais la mise en place d'une défense commune qui revendiquerait son autonomie face aux États-Unis.

Deux problèmes cruciaux

Pour l'avenir du combat contre la guerre et contre le capitalisme, deux problèmes sont cruciaux. Le premier concerne le soutien apporté par les dirigeants du mouvement ouvrier et social à la position de Chirac sur l'Irak. Le consensus qui existe en France

sur le rôle que devrait jouer l'ONU dans cette question me paraît marquer une faiblesse de la réflexion du mouvement politique anticapitaliste. Le débat sur un autre ordre politique mondial était possible et nécessaire, qui ne s'arrêtait pas à demander à Chirac d'utiliser le droit de veto dont la France dispose à l'ONU. Quand Chirac déclare que l'attitude conciliante de Saddam Hussein est liée à la menace exercée par l'armada américaine, il fixe les contours de sa conception du droit international

9. Ce qu'on appelle « la crise de l'ONU » est son inadéquation aux nouveaux rapports de force. Le mouvement anti-capitaliste doit formuler des revendications offensives sur les questions de la constitution des formes politiques de l'« alter-mondialisation ». Le second problème concerne la compréhension de la relation entre guerre et mondialisation du capital. La guerre contre l'Irak ne doit pas masquer que la planète est déchirée par les guerres. Les guerres en Afrique sont, de façon exemplaire, partie prenante de la domination du capital financier et rentier. Elles ne peuvent être sous-estimées par le mouvement anti-impérialiste, en particulier en France, lorsqu'on connaît la responsabilité des réseaux politiques et financiers (la « Franceafrique ») dans le chaos et la destruction massive des populations africaines.

1. Ce que Jaurès condensait dans cette formule : « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».

2. Trotski, Préface de l'édition française (rédigée en 1930) à la Révolution Permanente.

3. En février 1945, l'aviation alliée bombardait Dresde, en fait la rase, et 250 000 personnes périrent. L'objectif de la campagne était la destruction des usines d'armement, la date et l'ampleur du massacre indiquent plutôt qu'elle constituait en réalité une extermination physique de la résistance ouvrière et populaire qui aurait sans doute émergé sur les débris de l'État nazi.

4. Le magazine Business Week (20 janvier 2003) a titré son dossier consacré au programme budgétaire : « Guerre de classes ? ». Les éléments rassemblés dans le dossier indiquent qu'il n'y a aucun doute sur le fait que le point d'interrogation est inutile.

5. Dans la belle tradition de la Ve République, les parlementaires français n'ont pas eu à voter sur cette position, l'argument étant que les affaires étrangères sont du ressort du président de la République...

6. Droit international et démocratie mondiale. Les raisons d'un échec, La Discorde, Textuel, 2002, p. 27.

7. Voir les déclarations d'allégeance de Villepin le 26 mars à Londres et, depuis, le souhait que les États-Unis gagnent cette guerre... illégale.

8. J'ai abordé ces questions dans « Une bourgeoisie mondiale pour un capital financier mondialisé ? » dans (ouvrage collectif) La bourgeoisie : Classe dirigeante d'un nouveau capitalisme, Syllepse, 2001

9. Ce que J. Nikonoff, président d'ATTAC, appelle dans un entretien avec l'Humanité (19 mars 2003), « une position universaliste... Pourquoi la même chose ne fonctionnerait-elle pas sur le plan de la mondialisation économique ?... Si Chirac voulait vraiment entrer dans l'histoire, comme certains en parlent, il situerait également son action sur le plan économique et social. » Il ne le fait donc pas ?

* Auteur de La mondialisation armée, le déséquilibre de la terreur, Textuel, 2001 ; Les enjeux de la mondialisation, un regard critique, Octares, 2003.

<http://www.mps-ge.org/newpage13.html>